



Conseil économique et social

Distr. générale
23 février 2012
Français
Original : anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Onzième session

New York, 7-18 mai 2012

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

**Travaux futurs de l'Instance permanente,
y compris des questions du Conseil économique
et social et des questions émergentes**

Étude sur les effets des changements dans l'utilisation des sols et des changements climatiques sur les moyens de subsistance et l'aménagement du territoire des éleveurs de rennes autochtones, y compris les critères culturellement idoines d'utilisation autochtone des sols

Note du Secrétariat

Résumé

À sa dixième session, en mai 2011, l'Instance permanente a demandé à Naykanchina** membre de l'Instance permanente d'entreprendre une étude sur les effets des changements dans l'utilisation des sols et des changements climatiques sur les moyens de subsistance et l'aménagement du territoire des éleveurs de rennes autochtones, y compris les critères culturellement idoines d'utilisation autochtones des sols, et a demandé que ce rapport soit soumis à l'Instance permanente à sa onzième session, en mai 2012.

* E/C.19/2012/1.

** L'auteur souhaite remercier les entités et personnes suivantes qui lui ont apporté une assistance précieuse pour la rédaction du présent rapport : l'Association mondiale des éleveurs de rennes, l'Institut EALÁT UArctic, le Centre international pour l'élevage des rennes, GRID Arendal, Elle Bals, Anna Degteva, Ole Johan Gaup, Alexander Grigorev, Inder Marie G. Eira, Kathrine Johnsen, Rebecca Lawrence, Anne Marie Magga, Svein D. Mathiesen, Helena Omma, Konstantin Oshchepkov, Anders Oskal, Mikhail Pogodaev, Ellen Inga Turi, Johan M. Turi, Johan Daniel Turi, Isak Turi, Ivan Tuprin, Igor Slepuskin, Alexander Seretteo et Mattias Åhrén.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Élevage de toundra et élevage de taïga	4
III. Changement climatique et élevage des rennes	5
IV. Changements dans l'utilisation des terres et élevage des rennes	5
V. L'élevage des rennes : étude de cas	6
A. La région sâme en Norvège, en Finlande et en Suède	6
B. Yamal, Sibérie du Nord-Ouest	9
C. République de Sakha (Yakoutie)	10
D. Région du Baïkal	12
E. Sakhaline	14
F. Mongolie	15
VI. Conclusion	16
VII. Recommandations	16

I. Introduction

1. Le pastoralisme des rennes représente un modèle d'exploitation et de gestion durables des écosystèmes terrestres de l'Arctique, reposant sur l'expérience acquise, conservée et développées par des générations qui se sont adaptées aux systèmes climatique, économique et politique du Nord. Les rennes ont une importance économique et culturelle considérable pour les populations autochtones du Nord. Les systèmes écologiques et humains du Nord comme le pastoralisme des rennes sont, peut-être plus que dans toute autre région du monde, sensibles au changement en partie à cause de la variabilité du climat arctique et des modes de vie particuliers des populations autochtones de la région arctique. Plus de 20 peuples autochtones élèvent aujourd'hui des rennes. Cet élevage se pratique en Alaska, au Canada, en Chine, en Fédération de Russie, en Finlande, au Groenland, en Mongolie, en Norvège et en Suède. Il réunit 100 000 éleveurs et 2,5 millions de rennes semi-domestiqués.

2. Grâce à leur expérience, à leurs connaissances traditionnelles et à leurs compétences, les éleveurs de rennes du monde entier ont mis au point des stratégies uniques pour protéger les pâturages, observer les changements et rationaliser l'utilisation des ressources naturelles. Les éleveurs de rennes devraient avoir le droit de déterminer leur propre avenir en fonction de leur propre conception de la vie et du monde. Ils devraient aussi être consultés, inclus et acceptés en tant que partenaires lorsque leurs territoires font l'objet d'un développement, de recherches et d'un suivi. Pour beaucoup de peuples autochtones, le renne représente un patrimoine culturel, économique, social et spirituel. Le lien étroit qui unit les hommes et les animaux s'incarne parfaitement dans cette relation, dans la mesure où l'élevage des rennes est extrêmement ancien et reste pratiqué de la même façon partout dans le monde.

3. Des rapports récents, publiés par John B. Henriksen¹ et Lars-Anders Baer², se sont intéressés au changement climatique et à ses impacts sur l'élevage des rennes dans la zone arctique. En 2009, le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones a également évoqué les conditions critiques dues à la perte de pâturage pour les éleveurs de rennes sâmes en Finlande, en Suède et en Norvège. L'Instance permanente a également recommandé que les États veillent à ce que les sociétés transnationales et d'autres types d'entreprises exerçant leurs activités sur les terres traditionnelles de peuples autochtones se conforment aux normes spécifiques figurant dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et dans la Convention n° 169 de l'Organisation internationale du Travail concernant les peuples autochtones et tribaux de pays indépendants, de 1989. D'après Magga *et al.*, l'avenir des communautés d'éleveurs de rennes repose sur l'utilisation par ces éleveurs des connaissances traditionnelles et sur l'intégration des connaissances scientifiques pour évaluer les risques, ainsi que sur la diversité des éleveurs de rennes et de leurs organisations sociales et économiques, associée à la compréhension de la diversité biologique et de l'utilisation adaptée des pâturages.

¹ « Les impacts de changement climatique et de l'accélération des menaces sur les connaissances, les innovations et les pratiques traditionnelles : vulnérabilités spécifiques des communautés autochtones et locales de l'Arctique, des petits États insulaires et des zones d'altitude », préparé pour le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2007).

² Étude sur l'impact des mesures d'adaptation et d'adoucissement du changement climatique sur l'élevage des rennes (E/C.19/2010/15).

4. L'étude EALÁT sur la vulnérabilité du Réseau des éleveurs de rennes, menée à l'occasion de l'Année polaire internationale et axée sur la capacité d'adaptation du pastoralisme des rennes au changement climatique, a donné lieu à un événement parallèle organisé en coopération avec l'Association des éleveurs de rennes mondiaux et s'appuyant sur le rapport du Conseil de l'Arctique lors de la session de l'Instance permanente de mai. Les recommandations découlant de cet événement parallèle peuvent se résumer comme suit : a) urgence d'intégrer la législation internationale sur les droits des populations autochtones dans les systèmes juridiques nationaux et locaux et d'assurer non seulement une égalité formelle, mais aussi l'égalité concrète des droits des populations autochtones aux terres et aux ressources; b) nécessité d'étudier l'impact des changements dans l'utilisation des terres et du changement climatique sur les activités économiques et la gestion des terres des éleveurs de rennes autochtones; c) nécessité d'aider les éleveurs de rennes à négocier avec les promoteurs s'intéressant à leurs pâturages aux fins d'un développement industriel public ou privé et à accéder à des conseils gratuits; et d) nécessité d'accroître la transparence au stade de la prise de décisions concernant l'utilisation des terres et l'exploration et l'exploitation des ressources.

II. Élevage de toundra et élevage de taïga

5. Les années 1600 ont marqué la transformation de l'économie des éleveurs de rennes, lorsque des nations concurrentes ont lancé un processus de colonisation des peuples autochtones en s'enracinant sur leurs terres et en utilisant leurs ressources dans l'Arctique. Pour certains, ce processus était une occasion à saisir car l'augmentation des troupeaux contribuait à alimenter des marchés de plus en plus vastes. L'expansion russe dans l'immensité sibérienne à la recherche de fourrure s'est appuyée sur les rennes, qui fournissaient nourriture et transport. La différence entre l'élevage de toundra et l'élevage de taïga est désormais évidente. La toundra se réfère aux longues migrations estivales vers la côte ou les régions montagneuses pour fuir les insectes et accéder à de meilleurs pâturages. L'hiver marque le retour à l'intérieur des terres pour s'abriter et jouir d'un climat plus stable et d'un changement de régime. Les troupeaux sont plus larges, plusieurs milliers de têtes, et les routes de migration sont longues et s'étendent souvent sur des centaines de kilomètres. La production de viande est pratiquée principalement par les Sâmes, les Nenets, les Komi, les Evènes, les Tchouktches et les Koriak. L'élevage de taïga est généralement plus étendu et caractérisé par des troupeaux plus petits, par des animaux qui servent de monture et par une migration plus courte dans les zones forestières ou montagneuses. Les animaux sont utilisés en priorité pour le transport et la production de lait.

III. Changement climatique et élevage des rennes

6. Selon Oskal et Magga, le changement climatique et socioéconomique est désormais évident dans toute la zone de l'Arctique, et plus particulièrement chez les éleveurs de rennes et dans leurs zones traditionnelles de pâturage³. Les scénarios mondiaux et régionaux prévoient des changements spectaculaires dans les températures, les précipitations et l'enneigement dans des régions clés pour l'élevage des rennes et des changements socioéconomiques pour les communautés d'éleveurs de rennes de l'Arctique. Les scénarios climatiques indiquent que les températures hivernales dans le Finnmark, en Norvège, et dans le district autonome de Yamal-Nenets, en Fédération de Russie, pourraient augmenter de 7 à 8 °C en 100 ans. Les changements de température les plus importants sont prévus essentiellement à l'intérieur des terres, mais le réchauffement touchera la péninsule du Yamal dans le nord de la Russie. Les scénarios à venir indiquent que les températures hivernales dans le district autonome de Yamal-Nenets pour la période 2070-2100 pourraient être comparables à celles du Finnmark pendant la période 1961-1990. Les températures intérieures du Finnmark, en Norvège, pourraient aussi se rapprocher de celles des zones côtières du Finnmark (Nordreisa) aujourd'hui.

7. Les connaissances, la culture et la langue traditionnelles des autochtones sont le socle sur lequel s'appuient ces populations pour s'adapter aux changements rapides dans l'Arctique. La culture et les connaissances traditionnelles des éleveurs de rennes sont inévitablement affectées par la gouvernance institutionnelle, les conditions économiques et d'autres prescriptions et conditions. Des connaissances fondées aussi bien sur la science que sur la tradition, la transformation des connaissances et l'instruction et la formation de futurs dirigeants seront des facteurs clés pour la durabilité des populations élevant des rennes. Il faut former des jeunes au métier d'éleveurs de rennes et renforcer leur éducation pour assurer la durabilité de l'élevage des rennes et de ses assises culturelles. Une telle communauté d'éleveurs, autosuffisante et capable de s'adapter dans la région circumpolaire nord, sera de plus en plus confrontée à des changements climatiques rapides, à des défis d'ordre réglementaire et à des pâturages dégradés ou altérés. Faire face aux changements climatiques dans les sociétés d'éleveurs de rennes exigera des approches méthodologiques nouvelles. L'aptitude à s'adapter aux changements démontrée par les éleveurs de rennes repose sur des savoirs s'incarnant dans la langue, les institutions propres au pastoralisme et les connaissances et les initiatives d'éleveurs individuels, qui devraient également être documentées, analysées et associées à des données relevant des sciences sociales et naturelles.

IV. Changements dans l'utilisation des terres et élevage

8. Il est important de reconnaître que le nomadisme des rennes est une forme extrêmement extensive d'utilisation des terres. La dégradation des pâturages associée aux conséquences du changement climatique pose d'importants défis pour

³ Anders, Oskal et al., *Voix des éleveurs de rennes, connaissances traditionnelles et adaptation au changement climatique et au changement dans l'utilisation de l'Arctique* (2009), Conseil de l'Arctique, Groupe de travail sur le développement et l'utilisation durables d'EALÁT, Rapport ministériel, Centre international pour l'élevage des rennes et Association des éleveurs de rennes mondiaux. Rapport de 2009 du Centre international pour l'élevage des rennes.

l'avenir de l'élevage des rennes⁴. Pour les éleveurs, le plus important est de conserver l'habitat et les paysages pour faire paître les rennes en toute saison et dans différentes conditions. De fait, la perte progressive et irréversible de terres non cultivées que les rennes utilisent comme pâturages est probablement aujourd'hui la principale menace pour l'élevage des rennes dans la zone circumpolaire. La préservation des pâturages serait donc la priorité absolue pour assurer la résilience des éleveurs de rennes confrontés aux changements climatiques et à l'environnement socioéconomique en pleine évolution. Dans ces conditions, il importe de reconnaître aux populations autochtones élevant des rennes le droit à conserver leur territoire traditionnel, qui inclut le droit à l'utilisation, à la gestion, à la protection et aux ressources naturelles de ces terres.

9. À l'occasion de la sixième réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique, tenue à Tromsø le 29 avril 2009, Mattias Åhrén, le Président du Conseil sâme, a demandé aux États de prendre en compte les territoires autochtones revendiquant des ressources naturelles dans l'Arctique. De même, l'EALÁT de l'Année polaire internationale a fait observer que l'aptitude des éleveurs de rennes à s'adapter aux changements climatiques serait compromise par le développement industriel et aurait un impact sur les moyens de subsistance fondés sur la nature des populations autochtones.

V. L'élevage des rennes : étude de cas

A. La région sâme en Norvège, en Finlande et en Suède

10. Aux XIX^e et XX^e siècles, les zones traditionnelles d'élevage des rennes par la population sâme ont été réparties entre quatre États-nations : la Norvège, la Suède, la Finlande et la Fédération de Russie. Environ 6 500 Sâmes exercent actuellement la profession d'éleveurs de rennes en Scandinavie. L'élevage des rennes en région sâme est caractérisé par des troupeaux plus importants en Norvège et en Suède et par un haut degré de mécanisation. Les rennes sont principalement utilisés pour la production de viande, mais les peaux brutes, les os et les bois sont une source importante de matériaux pour les vêtements et l'artisanat. Les recrutements dans ce secteur d'activités sont limités par les législations norvégienne et suédoise et le manque de pâturages et de débouchés a limité l'expansion de ce mode de subsistance.

11. L'actuelle stratégie du Gouvernement norvégien pour le développement du Grand Nord prévoit le développement de nouveaux projets, comme l'exploitation minière, l'extraction de pétrole et de gaz en mer, les énergies propres et l'écotourisme sur les territoires traditionnellement utilisés par les Sâmes. Afin de prévenir les conflits liés aux ressources naturelles, il convient de prendre en compte, dès les premières étapes d'un projet industriel, le point de vue et les propositions des sociétés locales et des détenteurs de droits de la région arctique, tels que les éleveurs de rennes. Le risque est réel de voir les bénéfices du développement industriel de l'Arctique ne profiter qu'à la population majoritaire, tandis que les

⁴ Inqan, Vistnes et autres, *Élevage des rennes et Barents 2030 : impact du futur développement pétrolier sur l'élevage des rennes dans la région de Barents, Rapport pour le programme Scénario 2030 StatoilHydro Barents*, Centre international pour l'élevage des rennes, rapport n° 1 (2009).

peuples autochtones en supporteraient les coûts. Ces projets industriels ont par ailleurs été planifiés au moment où était officiellement décidée la réduction du nombre de rennes et d'éleveurs de rennes dans le comté de Finnmark, dans le nord de la Norvège. Cette décision était justifiée par la nécessité de maintenir un élevage des rennes durable. Enfin, la Norvège n'a pas encore défini de stratégie d'adaptation au changement climatique pour l'élevage des rennes par les Sâmes, qui permettrait pourtant de réduire la vulnérabilité des éleveurs face aux changements à venir. L'adéquation des méthodes de recherche et d'éducation relatives à l'élevage des rennes en Norvège, en vigueur depuis 30 ans, est donc aujourd'hui remise en question compte tenu des nouveaux défis qui se posent pour l'Arctique.

12. Les éleveurs de rennes sâmes en Norvège doivent pouvoir relever les défis mondiaux et faire face aux conséquences des changements mondiaux sur l'Arctique, à l'heure où différents acteurs nationaux et mondiaux sont en train de coordonner leurs objectifs et leurs stratégies dans les zones de pâturages. De nouveaux programmes éducatifs doivent être élaborés, intégrant la culture arctique, la résilience, le développement durable et le changement climatique, ainsi que l'ouverture sur les sociétés et langues autochtones. La future formation des responsables de l'Arctique pourrait être un moyen de prévenir les conflits entre éleveurs et industriels et de garantir la pérennité du mode de subsistance des sociétés d'éleveurs.

13. En Finlande, d'un point de vue ethnique, l'élevage des rennes n'est pas réservé aux Sâmes et cette profession est ouverte à tout citoyen de l'Union européenne. On dénombre environ 5 600 propriétaires de rennes, en grande majorité finlandais. Les zones d'élevage des rennes se trouvent tout au nord du pays et recouvrent la quasi-totalité des provinces de Lapland et d'Oulu. L'élevage des rennes s'étend sur 114 000 kilomètres carrés, soit 36 % du territoire finlandais et l'élevage des rennes par les Sâmes se concentre dans l'extrême nord de cette région, appelé « zone sâme d'élevage des rennes ». L'activité est gérée par un système de coopérative, auquel participent tous les propriétaires de rennes. Le nombre de rennes est actuellement plafonné à 200 000 en Finlande avec, selon les régions, un maximum de 3 à 500 rennes par propriétaire.

14. Deux tendances antagonistes se dégagent des politiques mondiales de gestion des ressources naturelles, qui se reflètent également à l'échelle de la Suède. On observe, d'une part, une reconnaissance croissante du droit des peuples autochtones, comme les Sâmes, aux territoires et aux ressources et notamment leur droit à conserver l'usage traditionnel des terres, comme dans le cas de l'élevage des rennes, et, d'autre part, une augmentation massive des activités d'extraction et des projets d'infrastructures implantés sur des territoires traditionnellement autochtones, en raison notamment de la hausse du prix des matières premières, de la demande en énergie, des politiques liées au changement climatique et de la croissance démographique. Les dernières terres encore consacrées à l'élevage des rennes par les Sâmes sont aujourd'hui morcelées par la sylviculture, les parcs éoliens et les projets liés à l'extraction minière et à l'énergie hydraulique.

15. Si la Suède est généralement saluée pour son respect et sa défense des droits de l'homme et des peuples autochtones hors de ses frontières, les Nations Unies lui reprochent de ne pas reconnaître le droit des Sâmes aux ressources sur son propre

territoire⁵. L'État suédois pratiquant une politique du « deux poids, deux mesures » et ne protégeant pas les droits des Sâmes, l'attention se tourne de plus en plus vers les responsabilités qui incombent aux entreprises. Cette notion, souvent désignée par l'expression de responsabilité sociale des entreprises, demande implicitement aux entreprises d'aller au-delà de ce que leur imposent les législations nationales. En Suède, peu d'entreprises vont au-delà de leurs obligations légales dans le domaine de la reconnaissance des droits des Sâmes : le concept de responsabilité sociale des entreprises y est encore peu développé. Par ailleurs, les quelques entreprises exemplaires allant au-delà de leurs obligations légales signalent avoir subi des pressions de la part d'autres entreprises pour y renoncer, de crainte qu'elles ne « placent la barre plus haut » pour l'ensemble de l'industrie. La responsabilité sociale des entreprises peut sans aucun doute être améliorée en Suède, mais elle ne saurait à elle seule résoudre le problème des droits des autochtones. Le concept de responsabilité sociale des entreprises est à double tranchant : il encourage les entreprises à aller au-delà de leurs obligations légales, mais sur la seule base du volontariat. La promotion de la responsabilité sociale des entreprises doit donc s'accompagner d'un renforcement des législations et réglementations nationales relatives aux droits des Sâmes.

16. Il reste que la législation et la réglementation suédoises sont insuffisantes, et que de nombreuses communautés sâmes, aux côtés d'organisations non gouvernementales comme le Conseil sâme et l'Association nationale suédoise des Sâmes, souhaitent que des comptes soient demandés aux entreprises pour qu'elles respectent les droits des Sâmes, même si l'État, lui, ne les respecte pas. Tout d'abord, les entreprises suédoises exerçant une activité en Suède estiment généralement que les questions de responsabilité sociale, y compris les droits de l'homme et les droits des autochtones, concernent avant tout les régions en développement, comme l'Afrique ou l'Amérique du Sud. Les entreprises suédoises acceptent rarement l'idée que les droits des autochtones puissent concerner leurs activités en Suède. Cette sorte d'« autosatisfaction » (*självgodhet*) à la suédoise aveugle ces entreprises sur le fait qu'aujourd'hui, la Suède ne répond pas aux normes internationales dans le domaine des droits des autochtones. Une « confiance aveugle » similaire peut également être observée avec les entreprises étrangères implantées en Suède, notamment dans l'exploration et l'extraction minière. En règle générale, les sociétés australiennes et canadiennes, par exemple, font totalement confiance aux autorités et au Gouvernement suédois pour la « gestion de la question sâme ». Ensuite, beaucoup d'entreprises suédoises, notamment dans les secteurs de l'extraction minière, de la sylviculture et de l'énergie hydraulique, ont joué un rôle actif dans la colonisation de la région sâme et la confiscation des territoires traditionnels des Sâmes. Dans ce secteur d'activité, ce phénomène n'est généralement ni reconnu, ni abordé. En d'autres termes, la colonisation passée et présente de la région sâme en Suède par l'industrie des ressources ne fait l'objet d'aucune reconnaissance. Les entreprises considèrent donc généralement que leurs activités, puisqu'elles ont reçu l'aval du gouvernement, sont légitimes. Elles ne s'avisent pas que la procédure suivie pour recevoir cet aval marginalise les intérêts des Sâmes et ne garantit pas la protection de leurs droits. Enfin, la discrimination

⁵ Voir par exemple le rapport du Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, sur la situation des territoires sâmes en Norvège, en Suède et en Finlande (A/HCR/18/35/Add.2), par. 46 et 47. Voir également Nigel Bankes, « Systèmes juridiques », dans le *Rapport du Conseil de l'Arctique sur le développement humain dans l'Arctique* (2004).

structurelle et les préjugés raciaux à l'encontre du peuple sâme persistent en Suède, dans le secteur privé comme dans le secteur public⁶. Les Sâmes ont, de ce fait, plus de difficultés à influencer sur les processus de planification et les projets de ressources affectant leurs terres traditionnelles et leurs droits aux ressources naturelles.

B. Yamal, Sibérie du Nord-Ouest

17. Les Nenets vivent principalement dans une région de la Sibérie européenne et occidentale occupée par la toundra, la toundra forestière et la taïga du nord, qui est bordée à l'ouest par la péninsule de Kanin et à l'est par la péninsule de Gydansk, dans le delta du Iénisseï. Ce peuple est le plus grand groupe autochtone du nord de la Russie et l'un des principaux éleveurs de rennes au monde. L'essentiel de l'activité d'élevage des Nenets est concentré sur la péninsule de Yamal, qui est la plus vaste région d'élevage des rennes du monde. Utilisé pour sa viande, pour confectionner des vêtements et des produits artisanaux et comme moyen de transport, le renne est au cœur de la vie sociale, culturelle, spirituelle et économique des Nenets.

18. La terre, notamment la qualité et la disponibilité des pâturages, constitue la principale préoccupation des éleveurs de rennes de Yamal, qui mènent toujours une vie nomade traditionnelle, parcourant avec leurs bêtes jusqu'à 1 000 kilomètres par an. Le problème de l'affectation des terres à Yamal présente plusieurs aspects, à savoir : a) le changement d'affectation des terres causé par l'exploitation industrielle des ressources naturelles; b) la disparité des statuts juridiques des terres utilisées par les éleveurs au cours de leur cycle annuel de migration; c) l'hétérogénéité des droits à la terre accordés aux éleveurs en fonction de leur statut.

19. L'exploitation industrielle des ressources en hydrocarbures du district autonome de Yamal-Nenets contribue largement au bien-être énergétique de la Fédération de Russie. En effet, 90 % du gaz russe est produit dans la région et l'exploitation des réserves de la péninsule de Yamal est absolument indispensable au maintien de la production actuelle de gaz. Il s'agit notamment, pour exploiter ces réserves d'hydrocarbures, de construire des voies ferrées, des pipelines, des installations de forage, des logements pour les nouveaux venus s'installant dans les zones industrielles et d'autres infrastructures reliant les champs de pétrole et de gaz de Tambey, de Bovanenkovo et du Sud. La péninsule, qui, jusqu'à une date récente, ne disposait d'aucune infrastructure, notamment de transport, est désormais dotée d'installations pour le forage, l'extraction et le transport du pétrole et du gaz. Pour les éleveurs de rennes, ces activités sont directement synonymes de pertes de lieux de pâture et de baisse de la qualité des pâturages situés à proximité des installations industrielles. Bien que l'infrastructure de production et de transport du pétrole et du gaz n'occupe physiquement que 1% du territoire, le développement industriel perturbe fortement le système traditionnel de migration. Les familles qui sont contraintes de se déplacer vers de nouveaux pâturages ont l'impression qu'on leur arrache les terres sur lesquelles elles se sentent chez elles.

⁶ <http://www.do.se/Documents/Material/Gamla%20ombudsm%c3%a4nnens%20material/discrimination-of-the-Sami.pdf>.

20. Les terres utilisées par les éleveurs de rennes au cours de leur cycle annuel de migration sont dotées de statuts juridiques très différents, ce qui complique l'obtention des autorisations officielles correspondantes. Les pâturages d'hiver traditionnels de nombre d'éleveurs de la péninsule de Yamal sont situés dans le secteur boisé du golfe de l'Ob, dans la municipalité de Nadym. Conformément à la législation russe, les forêts qui servent de pâturages d'hiver relèvent de la compétence fédérale et ne peuvent être cédées que pour une durée maximale de cinq ans. Par contraste, la zone de toundra, qui offre les lieux de pâture de printemps, d'été et d'automne, relève de la compétence régionale et ce sont les autorités du district autonome de Yamal-Nenets qui gèrent l'utilisation des sols et ont le droit de céder ces territoires pour une période maximale de 25 ans. Vu la disparité des durées de location et des divers régimes juridiques applicables, les éleveurs de rennes ont de la peine à obtenir toutes les autorisations officielles leur permettant d'utiliser les terres dont ils ont besoin pour accomplir leur cycle annuel de migration.

21. L'hétérogénéité des droits à la terre accordés aux éleveurs en fonction de leur statut est le principal facteur mettant en péril l'utilisation traditionnelle des terres pour l'élevage des rennes. À l'heure actuelle, l'élevage du renne est pratiqué dans le cadre de trois structures différentes, à savoir : a) les grandes entreprises d'élevage (anciennes organisations agricoles d'État soviétiques), qui sont les utilisateurs officiels des pâturages; b) les éleveurs particuliers regroupés dans des entités juridiques connues sous le nom de communautés (*obshchiny*), qui renseignent l'État sur les pâturages qu'ils utilisent; c) les éleveurs particuliers qui ne font partie d'aucune entité juridique (ménages individuels). Actuellement, les éleveurs particuliers n'ont, officiellement, pas le droit d'utiliser les pâturages pour pratiquer leur activité traditionnelle, les pâturages de la municipalité de Yamal étant loués à de grandes entreprises d'éleveurs. Dans le district autonome de Yamal-Nenets, le droit coutumier à la terre est toutefois reconnu sur le plan politique, étant donné qu'aucun texte juridique n'interdit ni ne restreint l'usage des pâturages par quelque catégorie d'éleveurs que ce soit. Du fait de leur isolement, les éleveurs particuliers ne peuvent pas s'impliquer et ne reçoivent pas les informations voulues sur les activités industrielles menées sur leurs pâturages traditionnels. À Yamal, les éleveurs particuliers sont les plus affectés par la perte de pâturages occasionnée par le rapide développement industriel et par le changement de politique favorisant le contrôle et la limitation de l'élevage du renne (eu égard à l'utilisation des pâturages et au nombre de bêtes).

C. République de Sakha (Yakoutie)

22. Occupant un cinquième du territoire de la Fédération de Russie, la République de Sakha (Yakoutie) est la plus vaste région du pays. Vu l'étendue du territoire, l'élevage du renne y est aussi diversifié que la région elle-même. La République de Sakha (Yakoutie) englobe les écosystèmes suivants : haut-arctique, subarctique, taïga de montagne et taïga. Cinq peuples autochtones y pratiquent l'élevage du renne : les Evènes, les Evenks, les Dolganes, les Youkaguirs et les Tchouktches. Si un quart du territoire de la République est considéré comme étant occupé par des lieux de pâture pour rennes, on estime que d'autres espaces pourraient éventuellement servir aussi de pâturages, ce qui témoigne du potentiel de croissance

de la République⁷. La grande majorité des lieux de pâture existants et potentiels se trouvent dans le secteur boisé de la République⁷, ce qui n'est pas dénué d'importance car, conformément à la législation russe, la gestion des terres forestières incombe aux autorités fédérales, tandis que celle des terres qualifiées d'agricoles revient aux autorités locales.

23. On dénombre actuellement dans la République plus de 200 000 rennes, gardés par plus de 2 200 personnes qui travaillent et migrent avec eux en permanence. Si la plupart de ces rennes sont en la possession de divers organismes publics, près de 10 % d'entre eux appartiennent à des éleveurs particuliers⁸. Les régions versent aux éleveurs toute une gamme de subventions, qui leur permettent notamment d'élargir leur cheptel et de bénéficier de services de transport et d'enseignement adaptés.

24. Dans la République de Sakha (Yakoutie), 80 437,2 milliers d'hectares de terre, soit 25,8 % de la superficie totale de la République, sont répertoriés par le cadastre comme étant des lieux de pâture pour rennes. Toutefois, ces autorités ont récemment déclaré que d'autres espaces pourraient aussi se prêter à cet usage⁷, alors même que la catégorie « terrain d'élevage des rennes » n'existe pas en tant que telle dans la classification officielle des sols, mais seulement celles de « fonds forestier » et « terre agricole ».

25. En Yakoutie, les principales zones de pâture pour rennes sont situées dans les forêts et comprennent 75 % de pâturages, 15 % de terres agricoles et 9 % de zones protégées⁹. Conformément à la législation russe, la gestion des terres forestières incombe aux autorités fédérales, tandis que celle des terres qualifiées d'agricoles revient aux autorités locales.

26. Le district d'Olenek joue un rôle croissant dans l'industrie du diamant. Le Premier Ministre de la Fédération de Russie a récemment signé un décret autorisant l'exploitation de la mine de diamants de Verkhne-Munskoe, en plein cœur de la région d'Olenek¹⁰. Les rennes sauvages et leurs itinéraires de migration représentent un problème particulièrement épineux pour les districts d'Anabar et d'Olenek. Pendant les années 90, de nombreux rennes domestiques ont disparu, attirés par les rennes sauvages des populations de Bulun, de Leno-Olenek et de Taïmyr. On a également constaté une déperdition des lieux de pâture causée par les changements climatiques et l'évolution des populations de rennes sauvages, naguère contrôlée à l'époque soviétique. Les itinéraires migratoires se sont de surcroît modifiés tout en devenant imprévisibles. Les participants à un atelier organisé par EALÁT à Anabar et Olenek ont souligné qu'il était urgent de mettre en place des systèmes de suivi des migrations des rennes sauvages et de préserver les savoirs traditionnels.

27. EALÁT a également tenu un atelier dans le campement de Topolinoe, situé dans la région de Tompo, le district économique oriental de la Yakoutie, où des projets de développement industriel sont en cours. Cet atelier portait plus précisément sur l'exécution d'un projet d'investissement pour la région minière de Tompo, qui figure dans le Plan 2020 et prévoit l'exploitation de ressources naturelles – or, tungstène, cuivre et charbon de chaudière. Ce projet ne tient

⁷ Rapport national, 2009.

⁸ Ministère de l'agriculture de la République de Sakha (Yakoutie), 2010.

⁹ Rapport national d'État, 2009.

¹⁰ Agence russe d'information internationale (RIA-Novosti).

absolument aucun compte des conséquences qu'il aura pour les peuples autochtones de la région et leur utilisation traditionnelle des terres; aucune évaluation des dégâts écologiques potentiels et de la réduction de la superficie des lieux de pâture occasionnée n'a été faite et aucun dédommagement pour les pertes susceptibles d'être encourues n'a été envisagé.

28. Des trois régions dans lesquelles il est prévu d'implanter des activités industrielles, c'est le district économique du sud de la Yakoutie qui fait déjà l'objet du développement industriel le plus intensif. Cette zone abrite plus de 4 000 éleveurs de rennes autochtones, notamment evenks et evènes, qui pratiquent un type d'élevage très particulier dans la taïga, ainsi que plus de 60 *obshchiny* nomades et quelques entreprises publiques, collectives et municipales d'élevage des rennes. Les lieux de pâture pour rennes et les terrains de chasse et de pêche de cette région sont utilisés par des groupes et des communautés d'éleveurs des *ulus* (districts) d'Aldan, d'Olekma et de Neryungri.

Développement intégré du sud de la Yakoutie

29. Les projets de développement régionaux entraîneront une réduction de la superficie des lieux de pâture pour rennes ainsi que la fragmentation et la dégradation de ceux-ci. Les participants aux ateliers tenus dans le sud de la Yakoutie ont exprimé leur préoccupation face au développement industriel de leur territoire, s'inquiétant en particulier de la diminution des pâturages, de la dégradation de l'environnement et de l'absence de dialogue entre les éleveurs et les entreprises industrielles. Les éleveurs ont signalé que les décisions prises concernant le développement de la région ne tenaient absolument pas compte de leurs intérêts. Ainsi, la communauté d'éleveurs d'Idzhek a demandé à plusieurs reprises à la société RusHydro de prendre en considération ses intérêts lors de la conception et de la construction de l'usine hydroélectrique Cancún. Ses pâturages d'hiver sont en effet situés dans la zone où il est proposé de construire un barrage hydroélectrique et devraient par conséquent se retrouver inondés une fois le barrage en place. Aucune réponse officielle ni de la société, ni du Gouvernement, n'a été reçue à ce jour¹¹.

30. Le développement industriel empiétant sur les lieux de pâture, les éleveurs de rennes voient leur capacité d'adaptation limitée notamment par la perturbation des bêtes, la perte de pâturages, la dégradation des sols, l'appauvrissement de la diversité biologique et le braconnage. Les changements climatiques et la mondialisation ont également des répercussions importantes sur l'élevage des rennes. Dans le même temps, le développement économique de la région est porteur de nouvelles perspectives et possibilités pour les éleveurs, telles que le développement des marchés de la viande de renne et l'accès à l'infrastructure des transports et des communications et aux services sociaux. L'enjeu est de parvenir à faire en sorte que le développement apporte aux éleveurs plus de positif que de négatif.

D. Région du Baïkal

31. La région du Baïkal couvre le territoire du bassin hydrologique du Baïkal et englobe trois entités de la Fédération de Russie (la République de Bouriatie, le *krai*

¹¹ Résultats de l'atelier d'EALÁT tenu à Khatystyr en 2009.

de Transbaïkalie et l'*oblast* d'Irkoutsk). L'expression « région du Baïkal » est d'usage relativement récent. Auparavant, les dénominations couramment utilisées dans la région étaient « Pribaïkalye » (région de l'*oblast* d'Irkoutsk adjacente au lac Baïkal) et « Zabaïkalye » (partie de la République de Bouriatie et du *krai* de Transbaïkalie). La superficie totale de la région du Baïkal est de 315 000 kilomètres carrés. Depuis des temps immémoriaux, cette région abrite des peuples autochtones (Evenks, Tofalars et Soyots) pratiquant l'élevage des rennes dans la taïga du Nord.

32. La politique nationale du Gouvernement a poussé les Soyots (dans le district d'Oka de la République de Bouriatie) à abandonner complètement l'élevage des rennes. En 1963, les autorités du district d'Oka ont déclaré cette activité improductive et l'ont éliminée, ce qui a entraîné une perte irréversible pour le patrimoine génétique de cet animal domestique. À la fin des années 80, la communauté ayant décidé, avec l'appui des pouvoirs locaux, de réintroduire l'élevage du renne, des bêtes ont été achetées dans la région de Nijneoudinsk, dans l'*oblast* d'Irkoutsk; malheureusement, les Soyots avaient dans l'intervalle perdu tout leur savoir en la matière. Au 1^{er} janvier 2011, seule la société par actions Erbyek pratiquait encore cette activité, avec un cheptel de 22 têtes.

33. Le Gouvernement n'a pas accordé à l'élevage du renne l'attention qui lui était due en tant que secteur économique traditionnel et n'a pas su proposer de solutions propres à régler certains problèmes d'ordre économique ou liés à la santé des troupeaux, par exemple. Ainsi, alors qu'à l'époque soviétique, les rennes étaient élevés dans le cadre de *kolkhozes* (exploitations agricoles collectives) et de *sovkhoses* (exploitations agricoles d'État), on a constaté par la suite une perte d'intérêt pour cette activité, le transport de marchandises ayant diminué et les expéditions géologiques au service du développement industriel n'étant plus nécessaires. Les effets de la crise soviétique ont placé l'élevage du renne dans une situation très difficile. Plusieurs facteurs ont fait chuter la population de rennes domestiques dans le nord, à savoir la diminution de l'appui du Gouvernement aux *kolkhozes* et *sovkhoses* de la région, les maigres moyens de subsistance des peuples autochtones et leur faible capacité d'adaptation à une économie évoluant rapidement, la production peu importante de produits de base issus de l'élevage du renne et les faibles possibilités de commercialisation de ces produits.

34. Début 2004, on a observé un modeste accroissement de la population de rennes domestiques dans la région du Baïkal, à la suite d'une campagne de promotion menée par l'État pour régler les problèmes liés à l'élevage du renne et de mesures favorisant l'agriculture et réglementant le marché des produits agricoles. En outre, afin de soutenir l'élevage des rennes dans le nord à l'aide de fonds publics, le Gouvernement a pris des mesures consistant, par exemple, à améliorer la responsabilisation des communautés d'éleveurs de rennes et à accorder des subventions.

35. Malgré ces mesures, l'élevage du renne dans les zones de taïga de la région continue à connaître certaines difficultés. Au fil des années, rien n'a été fait pour améliorer les qualités reproductives et la productivité du renne. De plus, les communautés des peuples autochtones ne disposent pas de territoires ni de pâturages déterminés. Tous les lieux de pâture pour rennes sont situés dans des zones boisées appartenant aux autorités fédérales et dont la location coûte très cher. Troisièmement, l'élevage du renne en tant qu'activité économique n'est pas répertorié dans le registre agricole de l'*oblast* d'Irkoutsk. Quatrièmement, il n'existe

pratiquement pas de lois et de programmes économiques régionaux soutenant l'élevage du renne et contribuant à développer cette activité. Cinquièmement, l'élevage du renne est gravement menacé par les prédateurs (loups). Sixièmement, l'exploitation des territoires traditionnels des peuples autochtones par les industries minière, gazière et pétrolière et la construction de la ligne ferroviaire et de la route Baïkal-Amour, qui provoquent le déboisement, posent un problème important. L'avenir de l'élevage du renne dans la taïga de la région du Baïkal est sans aucun doute compromis. En outre, les territoires qui constituent l'habitat traditionnel des peuples autochtones et sur lesquels ils mènent leur mode de vie traditionnel sont menacés par l'exploitation de nouvelles mines et l'installation de sociétés industrielles. Les pâturages et les lieux de campement des éleveurs de rennes pâtiront du développement industriel. Le Gouvernement a adopté une stratégie pour le développement social et économique de l'Extrême-Orient russe et de la région du Baïkal à l'horizon 2025, qui vise à accélérer l'exploitation (de manière innovante) du potentiel économique de cette région, en vue d'atteindre les objectifs de la Fédération de Russie dans la région des États d'Asie et du Pacifique. Cette stratégie prévoit l'utilisation de l'ensemble des ressources naturelles de la région.

E. Sakhaline

36. L'élevage du renne à Sakhaline a connu deux vagues de grands changements imposés par le Gouvernement, le changement le plus radical s'opérant actuellement. Des recherches ont montré que l'élevage du renne était apparu à Sakhaline à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle avec l'arrivée des Evenks, migrant depuis le continent. La population de rennes n'a jamais été aussi importante que dans les années 60 et 70, point culminant dans le développement de l'économie collective des Ul'tas et des Evenks. Jusqu'en 1985, le cheptel de rennes domestiques comptait de 15 000 à 18 000 têtes, avant d'amorcer une chute vertigineuse dans les années 90, le nombre de bêtes ayant été divisé par 8, voire par 10. On dénombrait 4 000 têtes dans l'ensemble des exploitations (collectives et privées) de la région en 1991 et 1 788 seulement en 1999. Au cours des 10 dernières années, une seule entreprise, la société nationale Valleta, s'est lancée dans l'élevage du renne domestique dans l'oblast de Sakhaline. Conformément aux données communiquées par son président, cette société gère actuellement 164 rennes. La forte expansion de la production minière et gazière observée à la fin des années 50 dans le district de Nogliki est partiellement responsable du recul de l'élevage du renne chez les Ul'tas. Dans les années 70 et 80, certaines régions ont été affectées à l'exploitation de champs pétroliers et à l'installation d'oléoducs, ainsi qu'à la construction de voies ferrées, sans le consentement des communautés concernées et sans aucun dédommagement de celles-ci. On a arraché aux éleveurs l'ensemble des pâturages situés entre le village de Nogliki et le campement de Val afin d'y installer des équipements d'exploitation de champs pétroliers appartenant à la société Sakhalinmorneftegaz. À l'heure actuelle, la situation de l'élevage du renne demeure très problématique. L'exploitation du pétrole et du gaz sur la plate-forme de la mer d'Okhotsk par des entreprises étrangères et nationales, les activités d'exploitation houillère et la construction de pipelines et de terminaux terrestres ont porté un coup à cette activité. Le braconnage, le retour à l'état sauvage de rennes domestiques, le nombre croissant de prédateurs (loups), le déboisement massif, la raréfaction de la cladine rangifère, le coût élevé de l'élevage du renne dans le nord (5,35 roubles par

hectare de forêt) et bien d'autres facteurs ont contribué à rendre catastrophique la situation de l'élevage du renne à Sakhaline.

F. Mongolie

37. En Mongolie, l'élevage des rennes se concentre le long des frontières des républiques autonomes de Touva et de Bouriatie (Fédération de Russie), sur l'adret des monts Saïan. La méthode utilisée par les Doukha est unique en ce que les rennes sont élevés au bord d'une écorégion située entre deux biomes, la taïga et la steppe, en bordure de leur habitat naturel. Les éleveurs sont les Doukha, minorité ethnique la plus réduite de Mongolie. Chez les Doukha, l'élevage remonte à des temps anciens. Certains chercheurs pensent que c'est dans les monts Saïan que les rennes ont commencé à être domestiqués et élevés, il y a plusieurs milliers d'années. Les Doukha comptent aujourd'hui quelque 200 éleveurs nomades et environ 300 personnes qui ont adopté un style de vie plus sédentaire dans le centre du *sum*. La méthode doukha d'élevage des rennes se caractérise par la petite taille des troupeaux et le nomadisme. Mais il est à noter que les troupeaux actuels ne suffisent pas à assurer la viabilité du cheptel. Une quarantaine de familles élèvent quelque 1 500 rennes. De nos jours, les familles d'éleveurs possèdent en général entre 20 et 150 rennes, mais certaines n'en ont que 5, alors que le seuil de viabilité de l'élevage se situe entre 50 et 70 rennes par famille.

38. Les éleveurs de rennes de la taïga mongolienne ont toujours eu de petits troupeaux. Autrefois, les animaux servaient principalement au transport et à la production laitière, même s'ils étaient parfois abattus pour leur viande. Aujourd'hui, la chasse est un moyen de subsistance important des éleveurs doukha. Le gibier est la première source de viande et de protéines des Doukha et la fourrure et les peaux sont troquées contre d'autres denrées. Une étude conduite sur le terrain en juin 2011 a permis de cerner les défis à relever pour préserver l'élevage des rennes en Mongolie. Nombre de ces problèmes sont liés à la précarité socioéconomique des éleveurs dans une économie de marché. Dans les années 90, après 70 ans de communisme, les subventions publiques pour les salaires et d'autres services ont disparu et cette communauté autrefois autosuffisante a besoin de revenus monétaires supplémentaires pour se procurer des services de base. L'économie de marché, conjuguée à l'indemnisation foncière croissante, influe sur la façon dont les éleveurs de rennes utilisent la terre. En outre, les Doukha ne comptent aucun représentant élu à quelque niveau que ce soit du Gouvernement, n'ont guère la possibilité de consulter un conseiller juridique ou de se renseigner sur leurs droits civils et fondamentaux et ne sont pas officiellement propriétaires de la taïga, autant de facteurs propices à l'exclusion et à l'exploitation.

39. En 2011, le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a signalé que les Doukha étaient confrontés à une discrimination sociétale et institutionnelle généralisée et de violations des droits de l'homme au sein de la société mongole. L'*Atlas des langues en danger* de l'UNESCO recense le Mongolian Reindeer Tuvan (touvain des éleveurs de rennes mongols) parmi les langues gravement menacées. Selon les éleveurs de rennes interrogés, ce n'est qu'en enseignant aux enfants la langue touvaine que l'on pourra protéger la culture des éleveurs de rennes et assurer la relève. En plus d'être le berceau des éleveurs de rennes doukha, la taïga mongole est aussi une région d'une importance considérable pour le monde entier. La taïga étant riche en ressources naturelles et une destination touristique très cotée, les éleveurs et la biodiversité ressentent de plus en plus les

effets de l'arrivée de chercheurs d'or, de bûcherons et de touristes. C'est pourquoi il faut que les autorités nationales et la communauté internationale s'intéressent d'urgence à ce problème et s'emploient à renforcer les moyens de subsistance traditionnels des éleveurs, à restaurer les écosystèmes et à protéger un certain nombre d'espèces en voie de disparition. Au fil des ans, les éleveurs doukha ont montré qu'ils savaient s'adapter aux changements de régimes de gouvernance, qui se sont traduits notamment par l'établissement de frontières nationales traversant des voies de migration, la collectivisation des cheptels et le passage à l'économie de marché. La taille de leurs troupeaux fluctue, mais les éleveurs ont, jusqu'à présent, toujours réussi à faire remonter le nombre de têtes après une crise. Mais la capacité d'adaptation des éleveurs a des limites. Il faut de toute urgence sauvegarder l'élevage des rennes, en tant que moyen de subsistance robuste et durable, et faire en sorte que les éleveurs de rennes doukha puissent préserver leur identité culturelle et continuer à compter sur la nature pour assurer leur subsistance et leur bien-être de façon à rester maîtres de leur destin.

VI. Conclusion

40. La rapidité du développement industriel, conjuguée aux changements et à la variabilité d'ordre social, économique et climatique, engendre de véritables défis pour les communautés autochtones d'éleveurs de rennes dans l'Arctique. L'adaptation autochtone est renforcée par la mise en pratique de connaissances ancestrales accumulées au fil des générations. Il devrait donc être tenu compte de l'intérêt des peuples autochtones et de leurs connaissances dès les premières phases du développement industriel. Il est également urgent d'appliquer les textes internationaux relatifs aux droits des peuples autochtones et de garantir notamment leur droit à la terre, aux territoires et aux ressources. Ce faisant, il faut prendre acte de la façon dont les éleveurs utilisent et gèrent les pâturages en recensant les méthodes d'exploitation des terres autochtones. Il faut améliorer la transparence du processus de prise de décisions concernant l'utilisation des terres et l'exploration et l'exploitation des ressources de l'Arctique et faciliter l'accès à des conseils juridiques gratuits pour toutes les questions de développement. Les éleveurs sont d'autant plus marginalisés qu'ils ne profitent pas du développement industriel, ou que leurs valeurs culturelles ne sont pas reconnues et que les codes de conduite locaux sont ignorés. Il faut également mettre en place de nouveaux mécanismes pour remplacer les études d'impact ayant trait à l'extraction des ressources énergétiques de l'Arctique, de sorte que les petites sociétés arctiques soient respectées et participent aux activités de développement. Les droits des éleveurs de rennes doivent être systématiquement pris en compte lors de toute initiative relevant de la gouvernance de l'Arctique ou de la coopération internationale visant à renforcer la responsabilité sociale des entreprises concernées. L'activité économique durable des éleveurs de rennes doit figurer au programme des débats sur le développement de l'Arctique.

VII. Recommandations

41. Les États de l'Arctique devraient favoriser l'élevage des rennes par les particuliers de façon à garantir le développement et la préservation de méthodes durables d'élevage des rennes.

42. Le Conseil de l'Arctique devrait créer un système de « veille des éleveurs de rennes », qui servirait à suivre les changements survenant dans les pâturages et donnerait lieu à la publication d'un rapport annuel sur l'élevage des rennes.
43. Les États de l'Arctique devraient prendre acte du fait que l'élevage nomade des rennes est un moyen de subsistance autochtone atypique et incomparable et que l'économie nomade mérite une attention et une protection particulières compte tenu de l'évolution rapide de la situation dans l'Arctique.
44. Les États de l'Arctique et le secteur privé doivent appuyer la mise en place de nouveaux mécanismes institutionnels fondés sur les connaissances, les droits et le point de vue des éleveurs de rennes, de sorte que ceux-ci puissent négocier sur un pied d'égalité avec les acteurs du développement industriel. En outre, il faudrait que des conseils juridiques sur les effets du développement industriel soient accessibles à tous et que de nouveaux instruments juridiques soient élaborés pour étayer ces mécanismes afin d'éviter de futurs conflits.
45. Les pays de l'Arctique et les acteurs du développement industriel doivent respecter l'utilisation intègre et intégrée des pâturages dont les éleveurs sont les garants sur la base de leur savoir-faire ancestral.
46. La pêche étant un élément important de l'économie des éleveurs de rennes nomades, il faudrait limiter le développement industriel dans les voies navigables.
47. La Fédération de Russie devrait adopter des avenants à la législation fédérale sur les forêts et la terre afin de réserver des terres à des activités traditionnelles, comme l'élevage des rennes.
48. Le Gouvernement russe, la Douma d'État et le Conseil de la Fédération devraient faciliter l'enregistrement des pâturages traditionnels sur la base du principe de la gratuité pour les éleveurs de rennes.
49. Il faudrait engager le Fonds pour l'environnement mondial à approuver pleinement le projet du Programme des Nations Unies pour l'environnement visant à renforcer la capacité d'adaptation des écosystèmes pastoraux et des moyens de subsistance des éleveurs nomades, projet coordonné par le Centre international pour l'élevage des rennes et GRID-Arendal.
50. Les États de l'Arctique devraient exécuter intégralement le projet Eallin du Conseil de l'Arctique en faveur des jeunes éleveurs de rennes, dirigé par l'Association mondiale des éleveurs de rennes et la Fédération de Russie.
51. Les acteurs du développement industriel de l'Arctique devraient respecter les conclusions des audiences publiques sur le développement industriel dans les pâturages utilisés par les éleveurs de rennes et ces conclusions devraient être contraignantes pour les autorités qui envisagent l'utilisation à des fins de développement commercial de territoires traditionnellement occupés par des peuples autochtones.
52. Il faudrait exhorter les États de l'Arctique et les acteurs du développement industriel à améliorer les normes appliquées dans le cadre des études d'impact et des accords avec les éleveurs de rennes de sorte qu'il soit tenu compte de la structure et des connaissances des sociétés nomades, ainsi que du fondement culturel de l'utilisation des pâturages, et à faire participer les éleveurs au processus dès que possible afin d'éviter les conflits.

53. La Finlande devrait accepter le statut juridique des éleveurs de rennes sâmes et leur assurer une protection spéciale.

54. Il faudrait exhorter le Conseil de l'Arctique à mener une étude pour déterminer si la perte de pâturages nuit aux cultures autochtones des éleveurs de rennes.

55. Les États de l'Arctique devraient prendre les mesures nécessaires pour recenser les terres que les éleveurs de rennes occupent depuis toujours, protéger efficacement leurs droits de propriété et de jouissance et suivre en permanence l'évolution de l'utilisation de ces terres.

56. Le Conseil de l'Arctique devrait :

a) Mettre en place un projet visant à recenser les pâturages réservés aux rennes, suivre l'évolution de l'utilisation des terres en faisant rapport tous les ans sur la question et garantir le statut de ces pâturages, compte tenu des droits coutumiers des peuples autochtones;

b) Utiliser des outils permettant de suivre les migrations et de réguler le nombre de rennes sauvages;

c) Créer un programme d'enseignement sur les activités économiques traditionnelles des peuples autochtones et élaborer des projets de sauvegarde du patrimoine répertoriant les connaissances, les langues et les cultures ancestrales.

57. Il faudrait ouvrir des perspectives éducatives aux jeunes éleveurs de rennes en leur proposant des programmes de formation à l'échelle locale et des possibilités de financement. Sachant que la formation des éleveurs de rennes doit nécessairement répondre aux impératifs du nomadisme, il importe de créer des institutions et des modèles qui soient adaptés aux besoins particuliers des éleveurs et de leur famille, comme les écoles mobiles et les systèmes d'enseignement à distance.

58. Il faudrait exhorter les organismes compétents des Nations Unies à appuyer le dialogue entre les promoteurs du développement industriel de l'Arctique et les éleveurs de rennes des régions circumpolaires (Arctic Lavvu Dialogue).
